

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Version: 5 Date de révision: 29.04.2024 Remplace la version: 4 de: 26.11.2018

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identifiant du produit

Track C

No CAS : --N° CE : --

UFI -- N° REACH : --

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Articles en plastique

pertinentes:

Utilisations déconseillées : Autres

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Bernhard Förster GmbH

D 75172 Pforzheim

Fournisseur

Bernhard Förster GmbH

D 75172 Pforzheim

Contact d'information

Bernhard Förster GmbH Téléphone +49 7231 459 0

d'information

Téléfax d'information +49 7231 459 204 **E-mail (personne** info@forestadent.com

compétente)

Site web www.forestadent.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Bernhard Förster GmbH Téléphone +49 7231 459 0

Disponible uniquement pendant les heures de bureau.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 :

L'identification n'est pas obligatoire. Veuillez toujours respecter les informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

FR - 2022.03 Page 1 / 9

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de révision : 29.04.2024

Track C

Version : 5

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger

Mot signal : Mentions de danger :

Conseils de prudence :

-

Étiquetage spécial de certaines préparations :

aucun

2.3. Autres risques

Sur la base des données d'essai. Cette substance est classée comme non dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

SECTION 3 : Composition / informations sur les ingrédients

3.1. Les substances

Polymère

3.2. Les mélanges

PΕ

Composition/information sur les ingrédients

Substance :	No CAS :	REACH-no:	Concentration :	Classification : EC 1272/2008 (CLP) :	M, ATE, Note
Polyéthylène PE	9002-88-4		100 %	=	

(Texte complet des déclarations H et EUH : voir section 16.)

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Informations Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

générales :

En cas d'inhalation : Ne pas respirer la poussière. Les poussières doivent être évacuées directement

au point d'origine. L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation du

système respiratoire.

Après contact avec la

peau:

Aucune mesure particulière n'est nécessaire. Après contact avec le produit en fusion, refroidir rapidement la peau à l'eau froide. Immerger dans l'eau froide

pendant une période prolongée. Les brûlures causées par le produit en fusion doivent être traitées cliniquement. Irritant pour la peau. légèrement irritant

Après un contact

visuel:

Rincer immédiatement et soigneusement avec un bain d'yeux ou de l'eau. En cas de troubles ou de symptômes persistants, consulter un ophtalmologiste.

Irritant pour les yeux. Lunettes de protection contre la poussière.

Après ingestion : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

Aucune information disponible.

FR - 2022.03 Page 2 / 9

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. Mousse résistante à l'alcool. Eau

appropriés pulvérisée.

Moyens d'extinction Jet d'eau haute puissance.

inappropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut être libéré: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone. Dioxyde de soufre (SO2). Formaldéhyde.

5.3. Conseils aux pompiers

Informations générales

Utiliser un jet d'eau pour protéger le personnel et refroidir les conteneurs menacés.

Équipement de protection spécial pour les pompiers :

En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

6.2. Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/soussol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et placer dans des conteneurs appropriés en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Traiter les matériaux récupérés comme indiqué dans la section relative à l'élimination des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Conseils pour une manipulation sûre

Éviter la production de poussière. Les poussières doivent être évacuées directement au point d'origine.

Précautions contre l'incendie et l'explosion :

Tenir à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Exigences relatives aux locaux de stockage et aux cuves

Conserver le récipient bien fermé et au sec.

Conseils sur le stockage commun

Conditions à éviter : Rayonnement UV/soleil.

FR - 2022.03 Page 3 / 9

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Respecter le mode d'emploi.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

valeur limite d'exposition professionnelle

Substance :	No CAS :	Source :	Valeur limite	Valeur limite	Limitation des	Remarque :
			d'exposition	d'exposition	pics	
			professionnelle:	professionnelle :	d'exposition :	
			[ppm]	[mg/m³]		

Substance avant une valeur limite d'exposition professionnelle commune (CE).

					1 / -	
Substance:	No CAS:	Source :	Valeur limite	Valeur limite	Limitation des	Remarque :
			d'exposition	d'exposition	pics	
			professionnelle:	professionnelle:	d'exposition :	
			[mqq]	[mg/m³]		

Valeurs DNEL-/PNEC Valeur DNEL

Substance :	No CAS :	DNEL/DMEL

Valeur PNEC

Substance :	No CAS:	PNEC

Informations complémentaires

aucun

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle :

aucune

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire, fumer, renifler. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

Équipement de protection individuelle

Les normes minimales relatives aux mesures préventives lors de la manipulation de matériaux de travail sont spécifiées dans la TRGS 500. Lunettes de protection contre la poussière.

Protection respiratoire

En cas d'utilisation correcte et adéquate, et dans des conditions normales, une protection respiratoire n'est pas nécessaire. Ventilation technique du lieu de travail.

Protection des mains

Voir chapitre 7. Aucune mesure supplémentaire n'est nécessaire.

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection contre la poussière.

Protection du corps :

Protection du corps : non requise.

Contrôles de l'exposition environnementale

se référer au chapitre 7. Aucune autre action n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

se référer au chapitre 7. Aucune autre action n'est nécessaire.

FR - 2022.03 Page 4 / 9 Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de révision : 29.04.2024

Track C

Version : 5

Scénario d'exposition :

aucun

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

État physique :solideCouleur :incoloreOdeur :caractéristique

Seuil olfactif: Pas de données disponibles

Données de base relatives à la

sécurité

paramètre Valeur unité Remarque

Point de fusion/point de Vicat 94 °C

congélation:

Point d'ébullition initial et non déterminé

intervalle d'ébullition :

Inflammabilité :non déterminéles limites inférieuressans objet

d'inflammabilité ou d'explosivité

:

Limites supérieures sans objet

d'inflammabilité ou d'explosivité

:

Point d'éclair :non déterminéTempérature d'allumage :non déterminéTempérature de décomposition :non déterminépH :sans objetViscosité cinématique :sans objet

Solubilité dans l'eau (g/L) :

Coefficient de partage : n- non déterminé

octanol/eau:

Pression de vapeur : sans objet

Densité: 0,92 g/cm³

Densité relative :Propriétés des particules :
non déterminé
non déterminé

9.2. Autres informations

Respecter la fiche technique.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes aux dispositions.

10.2. Stabilité chimique

Réagit avec: Solvants/diluants Mordants et acides

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

FR - 2022.03 Page 5 / 9

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de révision : 29.04.2024 Track C Version: 5

10.4. Conditions à éviter

Rayonnement UV/lumière du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acide. Base. Agent oxydant

10.6 Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures. Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone. aldéhydes

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Medizinprodukt/medical device product

Cytotoxtest: ohne Befund/no abnormality detected

Facteur M: Toxicité aiguë (par voie

cutanée):

Toxicité aiguë (orale): --Toxicité aiguë (inhalation) :

Toxicité aiguë

No CAS : Substance : Informations toxicologiques

Corrosion/irritation de la peau :

Dans le cas de la formation de poussières.

Lésions oculaires graves/irritation :

Irritant pour les yeux. En cas de formation de poussière.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Les données toxicologiques ne sont pas disponibles.

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)

Cancérogénicité:

Il n'existe aucune indication de cancérogénicité pour l'homme.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Il n'existe aucune indication de mutagénicité sur les cellules germinales humaines.

Toxicité pour la reproduction :

Les données toxicologiques ne sont pas disponibles.

STOT - exposition unique:

Aucune information disponible.

STOT-exposition répétée :

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation du système respiratoire.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

Écotoxicité

Substance:	NO CAS:	Ecotoxicite
FR - 2022 03		Page 6 / 9

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

non applicable

12.6 Effet perturbateur endocrinien

Il n'y a pas de données disponibles sur le mélange lui-même.

12.7. Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée/produit :

Peut être incinéré avec les déchets ménagers dans le respect des réglementations techniques applicables, après consultation des entreprises de gestion des déchets agréées et des autorités compétentes.

Élimination appropriée / Emballage

14.1. Numéro ONU

Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

Liste des codes de déchets proposés / désignations de déchets selon CED / AVV

Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

N° ONU: 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU **Transport terrestre (ADR/RID)** Transport maritime (IMDG), Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette(s) de danger / Code de classification : / Code de classification: Étiquette :

14.4. Groupe d'emballage

Page 7 / 9 FR - 2022.03

Track C Version: 5 Groupe d'emballage/ Packing Group: 14.5. Risques environnementaux Oui Non X ADR/RID / IMDG / ICAO-TI / IATA-DGR: Polluant marin: 14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur **Transports terrestres (ADR/RID)** catégorie de transport : code de restriction du tunnel: Dispositions particulières --Quantité limitée (LQ) : **Transport maritime (IMDG)** EmS-No: --**Dispositions** Quantité limitée (LQ): -particulières :

Date de révision : 29.04.2024

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Remarque Il n'y a pas de danger au sens de ces réglementations en matière de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Législation européenne

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui conduisent à l'appauvrissement de la couche d'ozone

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 850/2004 [Règlement POP].

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Aucune information disponible.

La substance/le produit est enregistré(e) dans des conditions strictement contrôlées telles que définies à l'article 18, paragraphe 4, du règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement REACH) et doit donc être manipulé(e) comme tel(le).

Aucune information disponible.

Réglementations nationales

Respectez en outre les réglementations nationales en vigueur !

Restrictions d'occupation

aucune restriction

Restrictions d'occupation

Non soumis au StörfallVO.

Règlement sur les solvants (31e BlmSchV)

Aucune information disponible.

FR - 2022.03 Page 8 / 9

Autres réglementations, restrictions et interdictions

aucune restriction

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette préparation, une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Cette substance n'a pas fait l'objet d'une évaluation de la sécurité chimique.

SECTION 16: Autres informations

Phrases H et EUH pertinentes (numéro et texte intégral) : Mentions de danger

Conseils en matière de formation

aucun

Restrictions d'utilisation recommandées :

aucun

Autres remarques:

Les informations ci-dessus décrivent exclusivement les exigences de sécurité du produit et sont basées sur nos connaissances actuelles. Elles ont pour but de vous conseiller sur la manière de manipuler en toute sécurité le produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité, en matière de stockage, de traitement, de transport et d'élimination. Les informations ne peut être transféré à d'autres produits. En cas de mélange du produit avec d'autres produits ou en cas d'utilisation d'un autre produit, le produit ne peut être transféré à d'autres produits.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour le nouveau produit fabriqué. Déclarations basées sur les informations reçues par le fournisseur 200378.

Documentation des changements :

aucun

Principales références bibliographiques et sources de données

aucun

Abréviations et acronymes

aucun

FR - 2022.03 Page 9 / 9